

Duel au sommet chez les féministes

En mars 1848, la journaliste Eugénie Niboyet lance l'idée d'une candidature de George Sand aux législatives. Mais l'écrivaine, bien qu'attachée à la cause des femmes, dénonce un faux combat. **PAR JEAN-YVES LE NAOUR ET CATHERINE VALENTI**

« **I**l ne peut y avoir deux libertés, deux égalités, deux fraternités; la liberté, l'égalité de l'homme sont bien évidemment celles de la femme»: ces mots sont ceux d'une pétition adressée le 16 mars 1848 au gouvernement républicain provisoire par les «Femmes de 1848», un groupe de féministes qui ont fait leurs premières armes lors de la révolution de 1830, et reprennent en 1848 le flambeau de la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière de droits politiques.

Un coup d'éclat qui fait pschit

Le 22 mars, les militantes se rendent en délégation auprès du gouvernement provisoire (qui a proclamé la république le 25 février) afin de s'assurer que les femmes sont elles aussi concernées par le suffrage universel promulgué par le décret du 5 mars précédent: il s'agit de vérifier que la formule «Sont électeurs tous les Français âgés de vingt et un ans, résidant dans la commune depuis six mois, et non judiciairement privés ou suspendus de l'exercice des droits civiques» concerne effectivement la totalité de la population française, dans sa composante masculine mais aussi féminine.

Une première déconvenue les attend. Le maire de Paris Armand Marrast, qui les reçoit au nom du gouvernement, leur fait une réponse passablement ambiguë: le 5 mars 1848, la République a rétabli le droit de vote des hommes,



Privé Pour George Sand (1804-1876), alors fer de lance de l'anti-patriarcat, la cause féminine doit d'abord se jouer au cœur des familles, dans le secret des domiciles et pas dans les assemblées, comme le suggère Émilie Niboyet.

dont ils avaient été injustement privés sous les monarchies censitaires, Restauration (1814-1830) et monarchie de Juillet (1830-1848). Mais, en ce qui concerne le vote des femmes, il ne peut être question de le rétablir, dans la mesure où il n'a jamais existé jusque-là. Ce n'est donc pas au gouvernement provisoire, mais à l'Assemblée constituante prochainement élue (le 9 avril) qu'il appartiendra de statuer sur le suffrage féminin. Pour les femmes, une fois de plus, il est donc urgent d'attendre.

L'une des militantes les plus actives parmi les Femmes de 1848, la journaliste et femme de lettres Eugénie Niboyet (1796-1883), décide alors de donner un

coup d'accélérateur à la revendication suffragiste : il faut profiter de la campagne électorale qui s'annonce pour réaliser un coup d'éclat qui attirera l'attention de l'opinion, tout en plaçant les pouvoirs publics au pied du mur. Le 6 avril 1848, dans le journal *La Voix des femmes*, qu'elle a fondé quelques semaines plus tôt, Niboyet lance l'idée d'une candidature de George Sand aux élections à la Constituante, qui doivent avoir lieu à la fin du mois d'avril 1848. Sand est alors une écrivaine reconnue, mais aussi une militante socialiste et féministe ; pour asseoir sa crédibilité littéraire, elle a pris un pseudonyme masculin et n'hésite pas à paraître en

public habillée d'un costume d'homme, ce qui n'est pas sans causer quelque scandale à l'époque. Elle semble donc une candidate toute désignée pour porter la revendication en faveur du suffrage féminin : « En appelant Sand à l'assemblée, écrit Eugénie Niboyet, les hommes croiront faire une exception ; ils consacreront le principe et la règle. »

Deux visions du monde

Le problème, c'est que l'autrice de *La Mare au diable* n'a pas été consultée, et qu'elle accueille plus que fraîchement l'initiative des Femmes de 1848. Elle s'en désolidarise même publiquement dans une lettre ouverte adressée aux membres du gouvernement provisoire. Est-ce à dire que George Sand n'est pas véritablement féministe et ne souhaite pas voir progresser la cause de l'égalité entre les sexes ? Il n'en est rien, et le conflit entre Sand et les Femmes de 1848 reflète bien plutôt deux conceptions opposées des modalités de l'émancipation féminine, deux approches différentes de la hiérarchie des nécessaires réformes. Pour Niboyet et les Femmes de 1848, le suffrage féminin constitue une priorité absolue : à partir du moment où les femmes pourront voter, elles désigneront des députés favorables à l'égalité entre les sexes, qui ne manqueront pas d'adopter des lois favorables aux intérêts des femmes. Le droit de vote est ainsi le droit fondamental d'où découleront toutes les autres avancées en faveur des femmes.

Pour George Sand, au contraire, accorder le droit de vote aux femmes alors qu'elles ne sont pas socialement émancipées, c'est mettre la charrue avant les bœufs. Tant que les femmes seront d'éternelles mineures passant de l'autorité paternelle au joug conjugal, les conditions sociales ne seront pas réunies pour qu'elles puissent exprimer une opinion libre. Le plus important, c'est d'abord la conquête des droits civils : « Les femmes doivent-elles participer un jour à la vie politique ? s'interroge la romancière. Oui, un jour, je le crois avec vous, mais ce jour est-il proche ? Non, je ne crois pas, et pour que la condition des femmes soit transformée, il faut que la société soit transformée radicalement. » 



NADAR GASPARD FÉLIX TOURNACHON/AGF - IMAGES

Public Femme de lettres indépendante et visionnaire, Eugénie Niboyet (1796-1883) espère trouver en George Sand un soutien dans le combat pour l'émancipation politique, qui débouchera, selon elle, sur une amélioration de la condition des Françaises.